

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [chabot-lea-cssbj-gouv-qc-ca](#)

<https://www.cadre21.org/membres/7f33a2d8487df21e2abe003c>

Date d'obtention : 2026-02-13 21:52:42

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

L'intervention Sexto début tout d'abord avec un signalement dans lequel l'intervenant scolaire est avisé de la situation. Par la suite, l'intervenant doit s'entretenir avec la personne qui a fait le signalement ainsi qu'avec la personne victime afin d'avoir un meilleur portrait de la situation, mais aussi pour les rassurer et diminuer leurs craintes (si présentes). Ensuite, l'intervenant doit évaluer la situation en complétant la grille d'évaluation. Après avoir complété la grille avec la personne victime, il doit également en compléter une avec les autres personnes qui sont impliquées ou témoins de la situation. Il doit poursuivre en rencontrant la personne instigatrice afin d'avoir sa version et pour l'informer des procédures. Advenant qu'il a des raisons de croire qu'une personne est en possession sur son cellulaire de contenu à caractère pornographique juvénile, l'intervenant doit le lui confisquer. En tout temps, l'intervenant ne doit jamais consulter le contenu. Après avoir discuté avec chacun et compléter les grilles nécessaires, l'intervenant sera plus en mesure de savoir s'il s'agit d'un acte malveillant ou impulsif. Il devra ensuite contacter le service de police pour que ce dernier effectue son mandat, mais il est important de se rappeler que s'il s'agit d'un acte malveillant, il doit l'appeler le plus rapidement possible.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Suite à la lecture des trois mises en situation présentées, je retiens principalement l'importance de bien tenir compte des quatre éléments essentiels soit l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue, car ce sont ces éléments qui guident et simplifient notre intervention. En effet, lorsqu'on regarde tous les détails d'une situation, il peut être plus complexe de se concentrer sur les informations importantes de la situation qui nous permet de savoir quel intervention nous devons faire. Toutefois, en se recadrant sur les 4 éléments, cela nous permet de comprendre rapidement la situation à laquelle nous faisons face et d'intervenir en ce sens.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Personnellement, l'étape qui me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto sera celle qui consiste à communiquer avec les parents de la personne victime ainsi que les parents de la personne instigatrice et des autres jeunes impliqués, car bien que je considère qu'il est primordial que ces derniers soient avisés de la situation, je crois que je vivrai peut-être un certain malaise à leur expliquer la situation dans laquelle leur enfant est impliqué. En effet, le sujet peut être encore tabou dans plusieurs familles en ajout aux différences culturelles ce qui peut avoir comme impact que la situation n'est pas perçue de la même façon par tous. Toutefois, je me sens en mesure de les rassurer en leur expliquer le protocole d'intervention que j'aurai appliqué ainsi que les démarches qui suivront dans certaines situations.